

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2022

07/10/2022 - 32

Date de la convocation : 30 Septembre 2022. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 37 Présents : 63. Pouvoirs : 8

Le Vendredi 7 Octobre 2022 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Europe 1 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. Jean-Jacques PEYRAUD.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Jean-Marc SAINT AUBIN, M. Francis FUSTIN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, Mme Francette DUEZ, M. David WESMAEL, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Nadine MORTELETTE (pouvoir à Mme Edith BOUREL), M. Hocine MAZY (pouvoir à M. Jean-Michel LEROY), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), Mme Maryline LUCAS (pouvoir à Mme Auriane AIT LASRI), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Nora CHERKI), Mme Nicole DESCAMPS (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Francette DUEZ), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

EXCUSÉS :

Mme Jamila MEKKI, Mme Nicole MARFIL.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Eric SILVAIN.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur pôle Pilotage et Solidarités, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Aurélien BEHAGUE, Directeur Cycle de l'Eau, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Environnement, M. Cédric GILLERON, Directeur Service Technologies Information.

13 – Questions diverses

13.3 – Représentation de DOUAISIS AGGLO au Syndicat mixte « Pôle Métropolitain Artois Douaisis » - Remplacement d'un délégué et désignation d'un sixième délégué

1. Remplacement d'un délégué

Par délibération du 10/07/2020, le conseil communautaire a désigné ses 5 délégués au Syndicat mixte « Pôle Métropolitain Artois Douaisis » : *M. Christian POIRET – M. Jean-Luc HALLÉ – M. Christophe DUMONT – M. Jean-Paul FONTAINE – M. Freddy KACZMAREK.*

Suite à la démission de M. HALLÉ, il convient de procéder à son remplacement au sein du Syndicat mixte « Pôle Métropolitain Artois Douaisis »

Pour l'élection du nouveau délégué, le choix du Conseil communautaire peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le délégué est élu au scrutin uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Pour cette élection, l'Assemblée délibérante peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret (article L5711-1 du CGCT)

2. Désignation d'un sixième délégué

Suivant arrêté préfectoral du 12 juillet 2021, l'article 6 des statuts du syndicat mixte « Pôle Métropolitain Artois Douaisis » relatif au Conseil métropolitain et à sa composition a été modifié.

Cette modification conduit à porter le nombre de délégués de Douaisis Agglo de 5 à 6.

L'élection du sixième délégué de DOUAISIS AGGLO se fait dans les conditions susvisées.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, que le Conseil communautaire déroge au scrutin secret et procède à ces élections.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par le Conseil qui désigne unanimement :

- M. Frédéric CHEREAU en remplacement de M. Jean-Luc HALLE,**
- M. Claude HEGO en qualité de sixième délégué.**

Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Publié le 20/10/2022
Réceptionné en sous-préfecture le 19/10/2022

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20221007-07-10-2022-32-DE

LE PRESIDENT,



Christian POIRET

Le Secrétaire de séance,



Jean-Jacques PEYRAUD